



Mixité sociale à l'école : que valent les mesures prévues par Pap Ndiaye ?

Le ministre de l'Éducation nationale n'a finalement pas annoncé le grand plan attendu pour renforcer la mixité à l'école. Il a cependant déjà évoqué plusieurs leviers. C' est peut-être ainsi que Pap Ndiaye espérait se distinguer. Le ministre de l'Éducation nationale avait enfin mis les pieds dans le plat : il voulait s'attaquer à la mixité sociale (ou plutôt à son absence). Plus fort encore, il en faisait une priorité depuis sa nomination. Ce jeudi 11 mai, les recteurs et les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale s'étaient ainsi réunis rue de Grenelle avec l'ambition d'« assigner des objectifs pour améliorer la mixité dès la rentrée 2023 ». Parmi les pistes envisagées : des filières d'excellence dans des territoires défavorisés, des binômes d'établissements où les populations sont très différentes socialement et l'ouverture plus grande des collèges et lycées privés aux élèves boursiers.

La conclusion de cette réunion – à laquelle aucun média n'a été convié – est finalement un report des annonces. En fin de soirée, le ministère s'est contenté d'adresser aux journalistes une note explicative sur un indice de mixité sociale (l'indice de position sociale) et de décaler ses objectifs de mixité sociale de 2023 à... 2027.

Il faut dire que le ministre était attendu au tournant depuis des mois. Dès novembre dernier, des pistes devaient être dévoilées ; elles avaient dû être reportées sur fond de réforme des retraites. Mais la contestation sociale n'est pas la seule raison de ce retard. Le sujet de l'école semble lui-même difficile à aborder et crée des réticences au sein de la majorité, particulièrement sensible à la question de l'enseignement privé. Ces allers-retours créent le sentiment d'un ministre solitaire dans sa bataille – Emmanuel Macron et Élisabeth Borne ne se sont en effet pas exprimés sur ce futur plan pour davantage de mixité sociale.

« Il faut quand même le souligner : enfin un ministre qui prend le problème à bras le corps, remarque néanmoins Alain Jaillet, professeur des universités à Cergy-Pontoise. L'école, c'est avant tout la promesse de la République. » « Les inégalités sont exacerbées depuis 20 ans », pointe le chercheur en sciences de l'éducation.

Parmi les pays de l'OCDE, la France est l'un de ceux où l'origine sociale des élèves détermine fortement leur réussite scolaire. Ces conclusions ne datent pas d'hier, puisqu'elles sont relevées par les dernières enquêtes Pisa, réalisées tous les trois ans. En janvier dernier, les Indices de position sociale (IPS) des collèges et écoles élémentaires ont aussi mis en lumière les inégalités fortes au sein du système scolaire. Ces indices, qui mesurent la situation sociale des élèves, avaient aussi révélé de forts écarts, au sein des établissements publics, et également entre établissements publics et privés.

Les sections d'excellence et l'ouverture des écoles privées

Si Alain Jaillet voit d'un bon œil les mesures envisagées par le ministère, il préfère rester prudent. « L'enfer peut être pavé de bonnes intentions », se plait-il à dire. L'Éducation nationale envisage, par exemple, la création de « sections d'excellence » dans des lieux moins favorisés. Il peut s'agir de filières internationales, de classes à horaires aménagés en musique, sport ou encore danse.

Ces classes auraient deux effets. D'une part, proposer une offre différente dans des quartiers plus difficiles. D'autre part, attirer peut-être des élèves qui ne se seraient pas tournés vers ces établissements. « Des études avaient déjà mis en évidence les bienfaits d'une meilleure mixité sociale dans les collèges, décrit le professeur. Mais le



risque, c'est que l'on recrée de la ségrégation sociale au sein de ces établissements. »

Pour Alain Jaillet, la « condition expresse et absolument nécessaire » serait que « toutes les filières de ce collège soient d'excellences, et pas seulement les filières internationales, etc. ». C'est-à-dire qu'il faudrait mettre les mêmes moyens dans toutes les classes et pas uniquement pour ces sections particulières. « Ainsi, tous les enfants, y compris ceux qui ne sont pas dans les filières d'excellence, pourront augmenter leur niveau et atteindre ces mêmes filières, explique le chercheur. Sinon on répercute et on continue à entretenir une approche par ségrégation. Et la ségrégation positive des uns est la ségrégation négative des autres. »

De la même manière, ouvrir les collèges privés à davantage de boursiers est perçu positivement par Alain Jaillet. « Mais il ne faut pas mettre le problème à rebours, avertit le professeur. Se dire que des enfants boursiers, donc sans doute défavorisés, puissent eux aussi être protégés dans les écoles privées, c'est un peu bizarre comme raisonnement. Et cela recrée des dynamiques de ségrégation. »

« La fuite vers le privé »

Alors pour résoudre cette séparation sociale, entretenue par la sectorisation des établissements, peut-être faut-il se tourner vers les binômes de collèges « proches géographiquement mais très contrastés socialement », comme le décrit Pap Ndiaye ? Plusieurs expérimentations avaient déjà été menées en 2016 sous l'impulsion de la ministre de l'Éducation socialiste Najat Vallaud-Belkacem, dont ce système d'union d'établissements. Dans la même lignée, l'affectation des lycées (Afflernet) avait été modifiée pour améliorer la mixité.

« Le problème, c'est que les parents d'enfants avec des parcours moins difficiles considèrent que les enfants les moins favorisés vont retarder leurs enfants, lance le chercheur. Donc ils sont défavorables à cette réforme. » Pierre Bourdieu l'avait souligné dès 1966, dans son article « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture ». Pour le sociologue, l'École remplit trois fonctions : la formation, la sélection mais aussi l'assignation puisqu'elle influence en grande partie la trajectoire sociale de ses élèves. Ainsi, l'École sert aussi la « conservation sociale » puisqu'en assignant des places sociales, elle légitime, par le même mouvement, les inégalités sociales.

Parcoursup n'y est pas pour rien, car « l'avenir de votre enfant se joue à partir de la Première », d'après Alain Jaillet. La conséquence, c'est « la fuite vers le privé » et ce phénomène pourrait s'accélérer avec cette future réforme des collèges. « Au niveau du système éducatif, on ne traite pas les problèmes de manière transversale : on ne se demande pas les conséquences que cela pourrait avoir sur les autres problèmes, dénonce le chercheur en sciences de l'éducation. Or, cette approche pourrait pousser encore plus les enfants en dehors du système public et en direction des écoles privées parce que ces écoles sont davantage protégées des enfants en difficulté. »

Pour le chercheur, la solution serait d'investir massivement dans les écoles maternelles et primaires. Si l'État a déjà fait des efforts à ce niveau avec l'obligation de scolarité à l'âge de 2 ans et le dédoublement des classes CP, il faut continuer en ce sens. « Il faut que les élèves ayant des difficultés sociales puissent avoir l'épaisseur culturelle suffisante pour pouvoir performer à l'école, explique-t-il. Il faut les amener à être plus ambitieux et plus en situation d'apprentissage. Et cela pose d'autres questions sociales qu'il faut aussi traiter : celle du logement et de la pauvreté. Il ne faut pas que l'École entérine votre niveau social. »

